



# BRULLANOVES



Mars - Avril 2023

44<sup>ème</sup> année

## INFORMATIONS

Site Internet : [brouilla.fr](http://brouilla.fr)

Mail : [mairie@brouilla.fr](mailto:mairie@brouilla.fr)

Application : intramuros

Tél 04.68.95.33.11

## SOMMAIRE

Commémoration 8 mai

Nouveaux arrivants

Fête du village

Conseiller Numérique

Inscription en petite section

Extrait du Conseil Municipal

Questionnaire

Encombrants

Récupérateur d'eau de pluie

Extrait du Conseil Municipal

Informations diverses

Restrictions d'eau

Fête de la Gallina

On nous prie d'insérer

Extrait du Conseil Municipal

Bibliothèque municipale

Nos écoles

Brouilla nature

Printemps des Poètes

Nouvelle obligation Propriétaires

Expression de l'opposition

Informations utiles

### COMMEMORATION DU 08 MAI

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

Lundi 08 mai 2023 à 11 heures

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans le jardin de la maison commune.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme l'année précédente, nous allons renouveler la cérémonie d'accueil aux nouveaux arrivants (personnes installées à Brouilla depuis janvier 2022), ce sera l'occasion pour les élus de rencontrer les nouveaux administrés autour d'un petit débat et d'un apéritif dinatoire.

Inscription en mairie au 04.68.95.33.11 ou par mail : [mairie@brouilla.fr](mailto:mairie@brouilla.fr) avant le 19 mai 2023.

### FETE DU VILLAGE



Cette année, la fête locale aura lieu le samedi 20 mai 2023.

Au programme :

18 heures : défilé au départ de la mairie suivi d'un vin d'honneur devant la Halle Polyvalente.

A 19 heures, la mairie « régale » avec une grillade « sur le pouce » offerte à la population de Brouilla (hors boissons). Le comité d'animation tiendra la buvette.

Un DJ « Philippe » animera la soirée avec tout un programme musical varié.

Une buvette et jeux gonflables (pour les plus jeunes) seront en place.



### CONSEILLER NUMERIQUE

Un conseiller numérique du Département des PO assurera une permanence tous les mardis de 14h00 à 17h00 à la mairie de Brouilla pour vous accompagner dans l'initiation de l'outil numérique ou vous aider dans vos démarches.

Il est nécessaire de s'inscrire en mairie au préalable.

### INSCRIPTION A L'ECOLE – PETITE SECTION

Les parents d'enfants nés en 2020 sont informés que les dossiers d'inscription à l'école maternelle sont à retirer en mairie avant le 15 mai dernier délai.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2023

Présents : M TAURINYA, M PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, BENNES, Mmes CHARVIEUX, OGOZALY, DJERROUD, MARCHETTI, RIVOALLAN, Mrs MANUGUERRA, COSTE, MALAUAUD.

Procurations de Mme ALCON à M PACCIANUS, de Mme GIRAULT à M COMMES

Secrétaire de séance : M BENNES

- ADHESION A LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE : accord à l'unanimité
- REMANIEMENT COMMISSION ELECTORALE : désignation des 5 candidats
- CREATION COMMISSION TRAVAIL « ATLAS POUR LA BIODIVERSITE » : approbation à l'unanimité
- DEMANDE SUBVENTION DETR « SALLES ASSOCIATIVES » : accord à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION DSIL « SALLES ASSOCIATIVES » : accord à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT « SALLES ASSOCIATIVES » : accord à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION AIT/ADES « SALLES ASSOCIATIVES » : accord à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION REGION « SALLES ASSOCIATIVES » : accord à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION REGION ACHAT VEHICULES ELECTRIQUES : accord à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNE PAR LE COLLEGE ELNE : refus à l'unanimité
- DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNE AVC 66 : refus à l'unanimité
- DEMANDE DE PRET DE SALLE POUR L'ASSOC EEL : refus à la majorité
- DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNE ASSOC SCLEROSES EN PLAQUES : refus à l'unanimité
- COMPOSTEURS PARTAGES : accord à l'unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

### Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet St Nazaire

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet St Nazaire communique ce message au plus grand nombre : « Dans le cadre d'un projet sur le Crabe bleu porté par l'Université de Palerme, il a été rédigé un questionnaire (*Blue Conso*) sur la perception du grand public vis-à-vis du crabe bleu et sur leur perception à potentiellement le consommer.

Le questionnaire est destiné au grand public français, en lien ou non avec le Crabe bleu.

**L'objectif est de toucher un large panel de personnes.**

Voici le lien pour accéder au questionnaire : [shorturl.at/doACO](https://shorturl.at/doACO) (Temps de réponse : 5 minutes) ».

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Il est rappelé que la mairie ne prend plus les inscriptions pour le ramassage des encombrants. L'administré doit se rapprocher directement du centre technique de Thuir au 04.68.66.59.61.

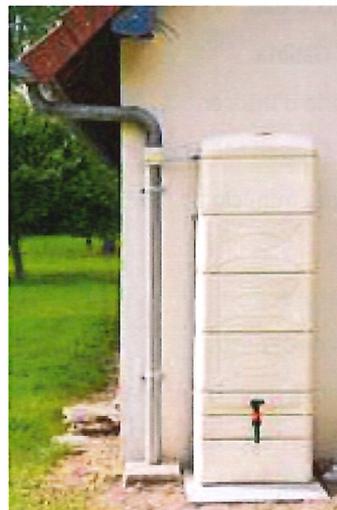
### AIDE A L'ACHAT DE RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE

Par décision du Conseil Municipal, et au vu de la situation hydrologique actuelle notamment dans la région, la commune a décidé **de participer à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie à hauteur de 50 euros**, à compter de la parution de ce bulletin municipal, sur présentation d'une facture, d'une pièce d'identité, d'un RIB et d'un justificatif de domicile.

Il s'agit ainsi d'aider les foyers de la commune à s'équiper de ce type de matériel et ainsi diminuer la consommation en eau potable des ménages tout en faisant un geste écologique.

L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est la vie.

**Antoine de Saint-Exupéry.**



## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2023

PRESENTS : M TAURINYA, M PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, Mmes CHARVIEUX, OGOZALY (partie à 19h17), ALCON, GIRAULT, DJERROUD, MARCHETTI, RIVOALLAN, Mrs COSTE, BENNES, MANUGUERRA, MALAUAUD

Secrétaire de séance : M Vincent MANUGUERRA

- PREPARATION DU BUDGET – TRAVAIL SUR LES PROJETS 2023 : explications des différents projets et échanges entre les élus
- VOTE DES TAUX 2023 : rappel des taux 2022, vote à l'unanimité pour le maintien des taux 2022

Les délibérations sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

## OBLIGATION DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction.

Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE A RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers. (l'écobuage est strictement interdit du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.)

Rappel : l'article 131-13 du Code Pénal sanctionne d'une amende de 450 euros toute personne qui brûle des déchets à l'air libre y compris les déchets de jardin. Cette mesure est valable toute l'année, en vue d'une mesure de protection de la qualité de l'air.

## RAPPEL CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Depuis 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et passeport ne se font plus dans toutes les communes. En effet, les demandes ne peuvent se faire que dans les communes dotées de dispositifs de recueil numérique de saisie des éléments du dossier et des empreintes des usagers.

Cette procédure implique un double déplacement des usagers dans les communes équipées, le premier lors du dépôt de la demande, le second pour la réception du titre.

Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne. Pour cela, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (A.N.T.S.) : [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

Vous choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques dont vous trouverez la liste sur le site de la Préfecture, et vous prenez rendez-vous. Lors du rendez-vous, vous déposez votre dossier et procédez à la prise d'empreintes digitales.

La mairie vous contactera dès qu'elle recevra votre carte nationale d'identité ou votre passeport afin de le retirer.

## BIENVENUE AU VELO CLUB BROUILLA 66

Une nouvelle association vient de voir le jour à Brouilla dénommée « Vélo Club Brouilla 66 » comme relaté lors du dernier Brullanoves.

En tant qu'élus de Brouilla nous ne pouvons que féliciter les bénévoles qui vont la faire vivre et chacun sait dans le village l'attachement profond des élus avec le monde associatif, ainsi que leur implication.

Afin d'accompagner au mieux cette naissance, la commune va déposer dans le berceau une subvention exceptionnelle de lancement comme elle l'a toujours fait en pareille occasion.

Félicitations encore, encore merci aux bénévoles, longue vie au Vélo Club Brouilla 66 !

Le Maire.

## Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte renforcée

**USAGE  
RÉSERVÉ !**

### Mesures d'interdiction des usages



**Interdiction**  
d'arroser les  
pelouses, massifs  
fleuris, espaces verts,  
rond-points



**Interdiction**  
d'arroser les potagers



**Interdiction**  
d'arroser les terrains de sport  
(Sauf terrain principal  
accueillant des compétitions  
nationales, de 22h à 02h)



**Interdiction**  
d'arroser les golfs  
(Sauf "greens et  
départs", de 22h à 02h)



**Interdiction**  
de nettoyer les terrasses, façades et  
voiries à l'exception des balayeuses  
laveuses automatiques



**Interdiction**  
de nettoyer les  
véhicules,  
hors stations  
professionnelles



**Interdiction**  
de laver les  
bateaux de  
plaisance



Réduction minimale de  
50 % des volumes prélevés  
pour les usages agricoles



**Interdiction**  
de faire fonctionner les  
fontaines publiques et  
privées



**Interdiction**  
d'utiliser les douches  
de plage



**Interdiction**  
de remplir et faire l'appoint  
en eau des piscines privées à  
usage unifamilial

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations

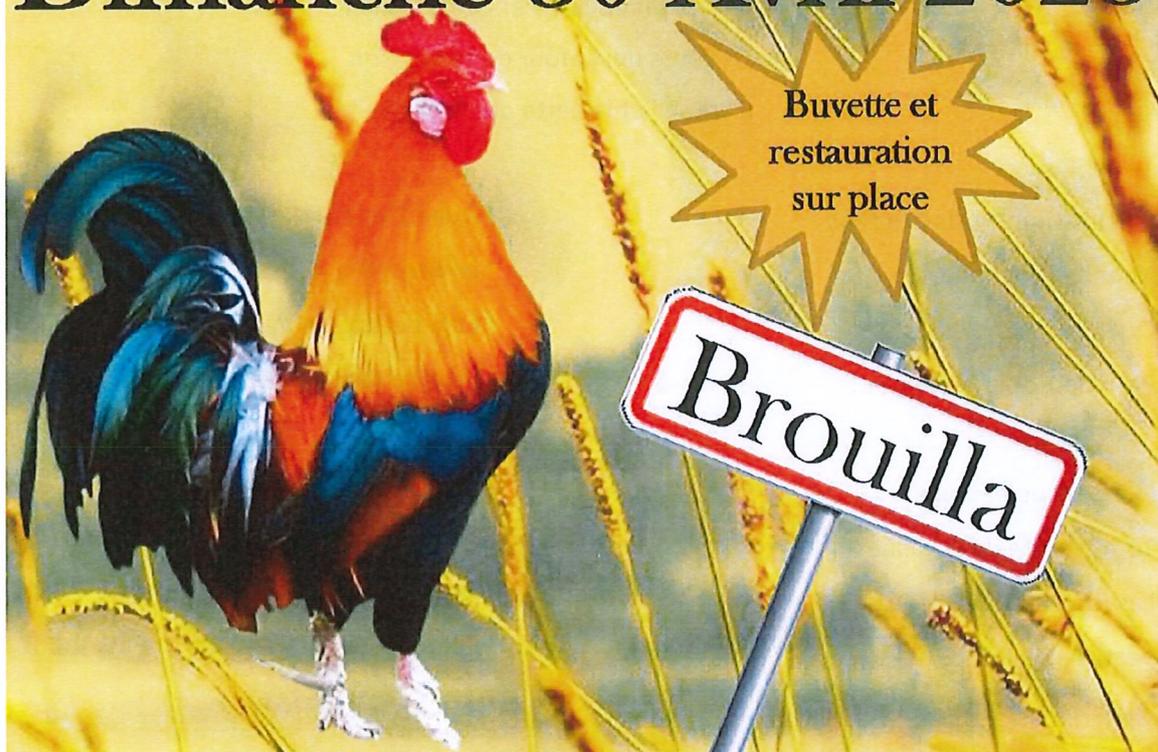


[www.pyrenees-orientales.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr)

Le Comité d'Animation vous  
présente

# La 14<sup>ème</sup> Fête de la Gallina

Dimanche 30 Avril 2023



Avec la participation des amateurs de becs-crochus et de l'union  
avicole du Roussillon

Marché de produits du Terroir

Vente expo oiseaux exotiques et avicole

En partenariat avec :



Retrouvez-nous le 30 Avril prochain de 9h à 17h pour notre Fête de la Galline.

Marché en extérieur, exposition dans la halle des sports.

Notre buvette sera ouverte toute la journée et le midi nous vous proposerons notre  
traditionnel Poulet à la Catalane accompagné de frites, d'un dessert et d'un verre de vin.

Tarif de 12 euros.

Nous vous attendons nombreux.

ROUSSILLON

Guiffred « El Pelós » fils de Sunifred Premier  
Vit le jour à Ria et fut un brave guerrier  
De la Catalogne, il fut le fondateur  
Son bouclier doré reçut avec honneur  
Le sang de ses entrailles d'où naquit le blason  
Les « quatre Pals de gueule » de notre Roussillon !

Roussillon, terre de sang et de feu  
Tu as légué de ton passé glorieux  
Une terre d'art et de traditions  
Ainsi qu'un peuple fier et accueillant  
Toujours uni autour de son blason  
L'orgueil et la fierté des Catalans !

A Saint-Laurent-de-Cerdans  
Naquit la vigatane  
Que chaussent les Catalans  
Pour danser la sardane !

Quand les cerisiers sont fleuris  
Le décor n'a pas son pareil  
Et la beauté du Vallespir  
Se mire dans le bleu du ciel !

Symbolique paysage  
Tout au long de la vallée  
Les forges catalanes  
Vestiges du temps passé !

Roussillon, tes nobles racines  
Ont baigné jadis dans le sang  
Pour sauver une terre sublime  
Et la liberté des Catalans !

Céret, temple de la sardane  
Dans sacrée du Roussillon  
Pour l'union et la paix catalane  
Du folklore, des traditions !

Roussillon, terre bénie  
Terroir de vignobles et vergers  
Aux pieds de nos Pyrénées  
Qui se dressent à l'infini !

Annie Franco

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

Présents : Mrs TAURINYA, PACCIANUS, Mmes BANTREIL, OGOZALY, CHARVIEUX, GIRAULT, Mrs BENNES, COSTE, MANUGUERRA, Mmes RIVOALLAN, DJERROUD, M MALAUAUD

Procuration de : Mme ALCON à M BENNES, de Mme MARCHETTI à M PACCIANUS et de M COMMES à Mme OGOZALY

Secrétaire de séance : M MALAUAUD Marc

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 : approuvé à l'unanimité
- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : approuvé à l'unanimité
- AFFECTATION DU RESULTAT : vote à l'unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Présents : Mrs TAURINYA, PACCIANUS, Mmes BANTREIL, OGOZALY, CHARVIEUX, GIRAULT, Mrs COSTE, MANUGUERRA, Mme RIVOALLAN

Procuration de : Mme ALCON à Mme OGOZALY, Mme MARCHETTI à M PACCIANUS, M COMMES à Mme BANTREIL et M BENNES à Mme CHARVIEUX

Absents : Mme DJERROUD, M MALAUAUD

Secrétaire de séance : Mme RIVOALLAN

- DEBATS SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLU (Plan Local d'Urbanisme) : débat sur les diverses orientations du PADD

Les délibérations sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale propose de nouveaux livres à votre curiosité. En voici quelques uns :

- La BD de Riad Sattouf « L'arabe du futur » T1 à T6
- Des biographies : de G. Winter « Gérard Philipe » ; de P.J. Brunet « Serge Gainsbourg – écrire, s'écrire » ; de H. Frappat « Trois femmes disparaissent » ; P. Hillier « Les contemplées » ; sous forme de roman graphique « Song » de Hair-Auh (ce qui veut dire « vivant, en vie » en vietnamien.
- De l'actualité : V. Castanet « Les fossoyeurs » sur les EPHAD ; S. d'Ascoli « Comprendre la révolution de l'intelligence artificielle » ; Fl. Aubenas « Ici et ailleurs » ; R. Malka « Traité sur l'intolérance » (plaidoirie du célèbre avocat lors du procès de l'attentat contre Charlie Hebdo) ; I. Frachon et E. Giacometti « Médiateur, un crime chimiquement pur » ; R. Saviano « Crie-le ! » 30 portraits pour un monde engagé »
- Des romans : P.Lemaître « Le silence et la colère » ; M.H. Lafon « Les sources » ; D. Owens « Là où chantent les écrevisses » ; J.M. G. Le Clézio « Avers – Des nouvelles des indésirables » ; Musso « L'inconnue de la Seine » ; M. Da Costa « Tout le bleu du ciel »
- Et pour les plus jeunes « Astérix et le Griffon » ; « Taupe et mulot » ; « Cœur de Pierre » (livre – cd).

Le bibliobus passera le 10 juillet. Si vous souhaitez des livres particuliers, n'hésitez pas à consulter le catalogue sur le site de la MDPO, et à réserver à l'avance. Merci.

Nous rappelons que le Printemps des Poètes sera fêté avec l'école et sur un itinéraire parsemé d'embûches poétiques (de l'école au Viaduc en passant par l'Olivette) le jeudi 11 mai à partir de 9 heures. Les maternelles découvriront leur parcours le matin et les élèves du primaire l'après-midi. Les réalisations des enfants seront toujours visibles à la salle Rouzaud, à la mairie autour du 20 avril. La population est cordialement invitée à venir partager cette expérience.

## NOS ECOLES

L'école a marqué le centième jour de présence à l'école le 7 avril. En fonction de l'âge, le chiffre 100 a donné l'idée de différents ateliers de recherche.

Compter jusqu'à 100 en catalan, trouver 100 prénoms, écrire 100 mots, se faire 100 passes avec un ballon, et autres ateliers.

Tous ces ateliers originaux s'appuyant sur des thèmes comme le calcul, le sport, l'art plastique, le français. Un pic nic le midi et un goûter tous ensemble ont permis de mélanger les différentes classes.



Légende photo : Cent en lettres écrites par les enfants.

## BROUILLA NATURE

Nous n'avons pas communiqué depuis quelque temps, voici donc les nouvelles de Brouilla Nature. Tout d'abord, notre assemblée générale a eu lieu le 17 février 2023.

- *Historique de l'année 2022* avec principalement l'organisation de la journée mondiale du nettoyage de la planète. Nous retrouvons l'article dans le brullanoves de septembre-octobre.

- Vote du bureau et vote pour adjoindre une commission à notre organisation.

Pour le bureau : Une démission pour des raisons professionnelles : Alain Boitel.

Réélus au bureau : Christian Armanet, président. Hélène Llobet, secrétaire. Marie-Christine Armanet, trésorière.

Pour la commission : Sont volontaires et élus : Françoise Bosch, Flora Féréol, Sylvine Dassié, Yvette Zulian

Cette commission est importante pour :

- Renforcer les moyens techniques
- Renforcer les effectifs nécessaires aux préparations des organisations.
- Elargir et moderniser nos idées d'actions
- *Projets 2023*. Une participation au « nettoyage du Tech de la source à la mer » est envisagée comme l'année dernière en appui avec d'autres associations. En 2023 nous avons déjà réalisé :
  - 2 visites de l'usine de traitement de Calces. (30 personnes)
  - Le nettoyage des grands axes de St Jean Lasseille, de Banyuls Des Aspres, du bord du Tech et deux dépollutions sur la ronde de Brouilla. (bilan ci-dessous)
  - Bientôt, le *vendredi 30 juin*, en accord avec la directrice Delphine Paccianus, nous organisons pour toutes les classes de l'école, une opération de soins de la Nature. Ce sont nos enfants qui nous obligeront bientôt à faire cette démarche. Ils apprendront ce qui est normal et anormal en terme de pollution des sols et à trier ce qu'ils ont trouvé.

Les adhésions restent à 10€ pour l'année.

### Bilan du nettoyage de dimanche 16 avril

Tout d'abord, merci à tous ceux qui ont pu venir à cette action citoyenne à Brouilla malgré la tramontane, à la mairie avec la présence appréciée d'Elisabeth, à Sylvine pour la communication.

Un petit bilan chiffré pour mieux comprendre la situation :

- Nombre de bénévoles : 44
  - Dont Nombre d'enfants : 13 enfants
  - Poids dans les sacs : 239 kg dont 12 kg de canettes ferrailles/alu.
  - Poids déchèterie (chauffe-eau + ferrailles + bois) : 350 kg
  - Nous avons parcouru environ 5 km de route donc 10 km linéaires
  - N'oublions pas la participation des poneys CAMEL et CHOCOLAT de TOUS CAVALIERS de St Genis Des Fontaines
- Si nous calculons bien

**Nous avons ramassé 24 kg de déchets par km de bord de route.**

Une canette pèse 13g donc environ 950 canettes.

Cela fait **95 canettes au km** sans compter les bouteilles en verre.

Si nous considérons que le curage des fossés s'est fait il y a seulement quelques mois sur les parties que nous avons nettoyées, nous sommes tristement champions du lancer de canettes par la fenêtre des voitures. Il faut arrêter les performances.



Pour tout renseignement et adhésion : [christian.armanet66@gmail.com](mailto:christian.armanet66@gmail.com) Tél. 06-78-77-31-33 ou Hélène Llobet  
Tel 06-03-22-29-33.

#### INTERDICTION DE BRULER

L'arrêté préfectoral n° DDTM/SNAF/2023 – 109-0005 du 19 avril 2023 relatif aux mesures de prévention des risques de forêts interdit à titre exceptionnel tous feux d'incinération de végétaux sur l'ensemble des communes des Pyrénées-Orientales au vu de l'état de dessèchement de la végétation sur le département et des conditions météorologiques et climatiques actuelles.

#### MAGASIN SOLIDAIRE ESPOIR POUR LES ENFANTS DU LAOS

Le magasin solidaire EEL inauguré en septembre 2014 ouvre ses portes le SAMEDI 13 MAI, de 8h à 18h pour un « vide maison ». Vous y trouverez des vêtements, de la vaisselle, des livres, des objets de décoration... tout à petit prix ! L'adresse est : rue Général Koenig à Brouilla (passer devant la Poste jusqu'à la place des anciens combattants... et c'est là !). Le circuit pour arriver à la boutique sera indiqué par des ballons... (pour les personnes qui ne connaissent pas). Nous vous y attendrons nombreux et vous remercions par avance de votre visite.

Les Amis d'Alain Marinaro  
La Bibliothèque

Concert de l'association LES AMIS D'ALAIN MARINARO du 26 mars à Brouilla

Comme les années précédentes, le Printemps des Poètes a apporté une touche particulière à ce concert. M et Mme Marinaro avaient invité Dorothée PINTO, chanteuse et flûtiste et Zac DAYA, chanteur et guitariste.

Cette année, le Printemps des Poètes, respectant l'ordre alphabétique, après avoir exalté le Courage, puis le Désir, puis l'Ephémère, a choisi le thème des Frontières. Frontières géographiques, mais aussi frontières intérieures que chacun se construit.

Et ce thème parcourt plusieurs des quinze poèmes mis en musique et interprétés. Les deux musiciens ont montré que la poésie franchit, déborde, s'étend, offrant « de vastes et étranges domaines » (Apollinaire).

Entre la musique et la poésie, la frontière est poreuse et Dorothée PINTO et Zac DAYA ont délicatement mêlé ces deux formes d'expression. Des poèmes tels que « L'Albatros » de Baudelaire, « le dormeur du val » et « Ma Bohème » de Rimbaud, scolarisés pour un usage pédagogique fréquent, ont retrouvé grâce à eux une nouvelle jeunesse. (« Ma Bohème » a fait l'objet de 3 interprétations dont la dernière, proche du rap, était très originale).

Deux poètes du XXe siècle, Paul Eluard, poète de la Résistance, et Antonin Artaud, cet « oriflamme calciné » (A. Breton) furent à l'honneur, avec deux textes majeurs : pour le premier « La nuit n'est jamais complétée », pour le second « Le navire mystique ». Et ce fut aussi un plaisir partagé de découvrir trois poèmes composés par nos interprètes.

Dans cette grande salle Rouzaud, une certaine intimité s'est créée entre les chanteurs et le public, favorisée aussi par une scénographie appropriée, créant une atmosphère poétique. A l'heure où l'actualité ressasse souvent les mêmes mots, les mêmes expressions, pouvoir écouter les mots libres du poète est devenu un plaisir trop rare.

Merci à Dorothée Pinto et à Zac Daya de nous avoir procuré ces émotions et merci à Jean-Yves et Dalila Marinaro pour l'organisation de cette soirée, vécue intensément.

Nous reproduisons ici le poème de Paul Eluard :

La nuit n'est jamais complète  
Il y a toujours puisque je le dis,  
Puisque je l'affirme,  
Au bout du chagrin,  
Une fenêtre ouverte,  
Une fenêtre éclairée,  
Il y a toujours un rêve qui veille,  
Désir à combler  
Faim à satisfaire  
Un cœur généreux  
Une main tendue,  
Une main ouverte,  
Des yeux attentifs,  
Une vie : la vie à se partager.

## NOUVELLE OBLIGATION POUR LES PROPRIETAIRES

Vous êtes propriétaire d'un logement ? le service « [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) » s'enrichit pour vous permettre de vous conformer à la loi et déclarer les occupants de vos biens à usage d'habitation avant le 30 juin 2023.

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables.

La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et morales). Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période de l'occupation (situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023).

Les contribuables ont jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.



## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chers Brouillanencs,

Dans la perspective de la révision du PLU qui doit s'appuyer sur les orientations définies par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents utiles en mairie et noter vos observations et suggestions concernant le futur développement de Brouilla.

Des aménagements ont déjà été effectués et d'autres sont à prévoir pour toujours mieux répondre aux besoins de sécurité et aux contraintes sociales et environnementales, donc pensez à rester informés, à lire les comptes-rendus des conseils municipaux et à échanger si besoin avec les élus qui sauront vous expliquer les raisons d'être de certains aménagements ou projets.

L'opposition souhaiterait, quant à elle, pouvoir davantage prendre part aux discussions concernant les projets en cours et à venir, notamment sur la salle associative ou la sécurisation des axes routiers, et souhaiterait que les propositions qu'elle fait et les projets qu'elle lance (participation à certaines commissions, offre de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage alimentaire) soient pleinement considérés. Si nos visions ne s'accordent pas en tous points, il nous semble essentiel que des échanges constructifs puissent s'établir et que nous puissions travailler main dans la main avec le même objectif : bien vivre à Brouilla !

Nous vous rappelons également que vous pouvez vous aussi assister aux conseils municipaux.

Pour conclure, puisque le PADD nous invite à réfléchir aux mobilités douces, pensons à privilégier marche, vélo et co-voiturage, et limitons au maximum notre consommation d'eau en cette période de sécheresse inquiétante. L'eau est notre bien commun et doit être l'affaire de chacun.

Agréable printemps à tous et bon vent à notre nouveau vélo club !

Mail : [oppositionbrouilla@gmail.com](mailto:oppositionbrouilla@gmail.com)

## INFORMATIONS UTILES

### NOUVEAU SERVICE

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h

### CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants : activités créatives, culturelles et sportives, sorties, jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école de Banyuls dels Aspres (contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1<sup>er</sup> Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du 04.68.53.69.55

### MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites, sur RV 04.30.44.48.79

### RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

### ENCOMBRANTS

Tél : 04.68.66.59.61

Mardi 10 mai : s'inscrire auprès de la Communauté de Communes avant le 6 mai

Mardi 14 juin : s'inscrire auprès de la Communauté de Communes avant le 10 juin

Précision : seuls les déchets enregistrés seront évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

### COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) les lundis, dès 5h du matin – **la tournée du 1<sup>er</sup> mai est reportée au mardi 2 mai, dès 5 h**

Bac Jaune (tri sélectif) les mercredis en semaine paire (à partir de 5h du matin), soit

mercredi 3 mai, mercredi 17 mai, mercredi 31 mai, mercredi 14 juin, mercredi 26 juin.

### SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles